

**Public**

Tout Public

**Prérequis**

Avoir  
participé au  
module 1

**Durée**

14 heures

**Prix**

Selon devis



# Module 4: Etre référent·e en matière de violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS) de sa structure

## Objectifs

- Maîtriser le cadre légal et réglementaire relatif au rôle d'un référent VHSS
- Se positionner en tant que référent dans son environnement de travail
- Comprendre ses missions
- Mettre en œuvre des actions de prévention et de lutte contre les VHSS
- Conduire des entretiens et des enquêtes auprès des victimes et des témoins avec des méthodes et des outils adaptés
- Présenter les résultats des enquêtes aux parties prenantes dans la structure
- Évaluer l'ensemble des actions

## Programme

### JOUR 1

#### **Savoir se prémunir de comportements déplacés dans le cadre professionnel**

- Connaître les différentes formes de sexisme
- Différencier sexisme, harcèlement et agression
- Identifier des situations se référant à des propos sexistes en milieu professionnelle
- Comprendre et adopter une attitude respectueuse et professionnelle

#### **Adopter une attitude assertive et professionnelle en toute circonstance**

- Oser s'affirmer face aux situations délicates et personnes « hostiles »
- Acquérir les réflexes de base pour une communication constructives de prévention

#### **Le cadre législatif**

- Définition des formes de violences sexuelles et sexistes
- Les éléments constitutifs des VHSS au niveau juridique.
- Les obligations de l'employeur et des cadres dirigeants
- Le rôle des représentants du personnel, des organisations syndicales, de l'inspection et de la médecine du travail.
- Le choix des procédures de sanctions
- Les procédure judiciaires et extra-judiciaire
- La charge de la preuve en fonction du droit appliqué

## Modalités d'évaluation :

Questionnaire de satisfaction  
Evaluation des acquis de formation

## Livrables

Support de formation  
Attestation de fin de formation

## Modalités d'accès :

Intra ou inter entreprise  
Nous contacter par mail ou par  
téléphone

## Délais d'accès :

1 mois

## Contact :

**Clément Pinet**  
Service formation  
formation@cform.fr

## Accessibilité :

Pour les personnes en situation de  
handicap, vous pouvez contacter,  
**Clément Pinet, référent handicap**  
c.pinet@cform.fr  
0692 66 91 90



### JOUR 2

#### Réussir à orienter et informer les collaborateurs :

Prévention, Orientation, Information, Enquête

#### En tant que référent :

- Comment mener un entretien ?
- Comment procéder à une enquête interne d'analyse de la situation ?
- Communiquer et prendre en charge l'ensemble du collectif de travail
- Gérer « l'après »

### JOUR 3

**Échange de pratique** sur les actions de prévention mis en œuvre/ nouveau rôle

-État des lieux des actions mises en œuvre durant l'intersession

-Comment intégrer le suivi et l'évaluation dans le plan d'action ?

Ajustement du plan d'action

**Mise en pratique** : Role du Référent

## Méthodologie

Groupe de 5 à 10 personnes.

Une formation interactive basée sur des échanges entre le formateur et les participants pour une formation « sur mesure » et adaptée au terrain. Alternance d'exposés, questions-réponses, exercices et mises en situation.